

Extrait du registre des délibérations

Le 3 juillet 2014, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 26 juin 2014, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO,

Étaient présents : • ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS • ARSAC : Michel HAUTIER, Bernadette HENRIEY • CANTENAC : Philippe BRUNO, Roger DEGAS • CUSSAC : Dominique FEDIEU, Marie-Christine SEGUIN • LABARDE : Matthieu FONMARTY, Gil PILONORD • LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Magali GUYON • LUDON MEDOC : Benoît SIMIAN, Martine VALLIER, Véronique SABACA • MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN de LARCLAUSE • MARGAUX : Allan SICHEL • LE PIAN MEDOC : Didier MAU, Virginie GARNIER, Romain PAGNAC, Anne-Marie BENTEJAC, Christian VELLA, Josette JEGOU, Christian DECAUDIN, Christian SAUVAGE • SOUSSANS : Christophe DEMILLY, Annette MAURIN.

Absents excusés : Nadine DUCOURTIOUX pouvoir à Michel HAUTIER, Fabienne OUVRARD pouvoir à Roger DEGAS, Jean-Claude MARTIN pouvoir à Claude GANELON, Joseph FORTER pouvoir à Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD pouvoir à Véronique SABACA, Jacques DELHOMME pouvoir à Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Claude BERNIARD pouvoir à Allan SICHEL, Nathalie SCHYLER-SCHRODER, Pierre-Yves CHARRON pouvoir à Christophe DEMILLY.

Conseillers en exercice : 39 • **Présents :** 29 • **Votants :** 38

Secrétaire de séance : Michel HAUTIER

2014-0307-67 Tableau des effectifs – Modification – Décision

Suite au départ de deux agents, la collectivité a procédé au recrutement d'un coordonnateur enfance jeunesse pour le pôle service au public, et d'un agent de maîtrise pour le service technique. Il vous est donc proposé d'ouvrir les postes correspondants, à savoir :

- un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe
- un poste d'agent de maîtrise

Par ailleurs, il vous est proposé de créer les postes suivant :

- un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe afin de doter le service technique d'une assistante conformément à la nouvelle organisation
- 26 postes d'adjoint d'animation de 2^e classe pour répondre aux besoins générés par la réforme des rythmes scolaires, correspondant à la stagiairisation d'agents d'animation non titulaires, selon la quotité suivante :
- 16 postes à temps complet (35/35^{ème})
- 5 postes à temps non complet (34/35^{ème})
- 1 poste à temps non complet (30/35^{ème})
- 1 poste à temps non complet (28/35^{ème})
- 1 poste à temps non complet (26/35^{ème})
- 2 postes à temps non complet (20/35^{ème})

Enfin, suite aux avancements de grades et à l'évolution de certains cadres d'emplois, il est nécessaire de procéder à un réajustement des effectifs. Il vous est donc proposé :

- d'ouvrir les postes suivants :
 - . Un poste d'Adjoint technique de 2^e classe
 - . Un poste d'Auxiliaire de puériculture principale de 2^e classe
 - . Un poste Educateur des APS principal de 1^{ère} classe
- de fermer les postes suivants :
 - . Un poste d'Educateur des APS hors classe
 - . Deux postes d'Adjoint Technique Principal de 2^e classe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► **Décide d'ouvrir :**

- . Un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe
- . Un poste d'agent de maîtrise
- . Un poste d'Adjoint technique de 2^e classe
- . Un poste d'Auxiliaire de puériculture principale de 2^e classe
- . Un poste Educateur des APS principal de 1^{ère} classe

► Décide de créer :

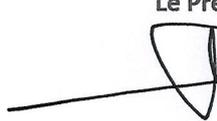
- . Un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe
- . 26 postes d'adjoint d'animation de 2^e classe sur les quotités suivantes :
 - 16 postes à temps complet (35/35^{ème})
 - 5 postes à temps non complet (34/35^{ème})
 - 1 poste à temps non complet (30/35^{ème})
 - 1 poste à temps non complet (28/35^{ème})
 - 1 poste à temps non complet (26/35^{ème})
 - 2 postes à temps non complet (20/35^{ème})

► Décide de fermer :

- . Un poste d'Educateur des APS hors classe
- . Deux postes d'Adjoint Technique Principal de 2^e classe

Pour copie conforme
Arsac, le 7 juillet 2014

Le Président



Gérard DUBOIS